



Loi Rilhac

DIVISER POUR MIEUX RÉGNER...

LE PRINCIPE :

Briser le collectif au sein de chaque école en créant une autorité fonctionnelle au plus proche de chaque individu.

Le ministère s'offre une courroie de transmission à bas coût !

Une très bonne idée pour le néolibéralisme
une très mauvaise idée pour le SNUipp-FSU

 www.07.snuipp.fr
 snu07@snuipp.fr
 04 75 64 32 02



SNUipp
FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

POSTULAT DE DÉPART :

LA MISE EN CONCURRENCE PERMET D'OBTENIR LE MEILLEUR DE CHAQUE INDIVIDU.

ARGUMENT DE VENTE :

- Permet plus d'autonomie.
- Permet de gagner du temps.

LA RÉALITÉ :

- Des contraintes, du travail et de la pression en plus.
- Une délégation de compétences de l'autorité académique modifiant le rapport avec les collègues.
- Un droit de regard sur les pratiques pédagogiques de l'équipe.
- Un recrutement des PE sur entretien contraire aux règles du mouvement comme à Marseille.

QUE FAIRE ?

S'opposer massivement et collectivement à la mise en place de ce principe néolibéral qui n'a pour but que la division de la profession et le contrôle des pratiques.